

Fin des Conditions Climatiques Exceptionnelles à la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice

18.8.2026 - | EDF

La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice est sortie du dispositif de Conditions Climatiques Exceptionnelles (CCE) mis en œuvre durant la période du 15 août au 16 août. L'unité de production n°1 qui avait été maintenue en fonctionnement à la demande de RTE afin de contribuer à la sécurité d'alimentation du réseau électrique national, retrouve désormais un cadre d'exploitation habituel.

Durant cette période, l'exploitation des installations s'est déroulée dans le strict respect de la réglementation applicable, avec un suivi environnemental renforcé du Rhône et des écosystèmes aquatiques.

L'unité de production n°2 demeure à l'arrêt depuis le 09 août 2026.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-saint-alban-saint-maurice/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-saint-alban/fin-des-conditions-climatiques-exceptionnelles-a-la-centrale-nucleaire-de-saint-alban-saint-maurice>